



REAMÉNAGEMENT DE LA PLACE MONDÉSIR à Bordeaux et Mérignac

FORUM PARTICIPATIF

Compte-rendu de l'évènement du
14 mars 2024 à la salle de la Glacière

INTRODUCTION

Située à l'interface des communes de Bordeaux et Mérignac, à la croisée des quartiers de La Glacière (Mérignac), Caudéran et Saint-Augustin (Bordeaux), la place Mondésir est très marquée par son **caractère routier**. **Pourtant, des commerces et des espaces végétalisés** existent, lui conférant un vrai potentiel.

Bordeaux Métropole, la ville de Mérignac et celle de Bordeaux souhaitent impulser une nouvelle dynamique en reménageant la place. Pour cela, **un programme** a été élaboré afin d'améliorer les mobilités de toutes sortes mais aussi pour mettre en valeur la place par sa végétalisation afin d'en faire un lieu de vie.

Pour inclure les usagers et les riverains dans le projet de réhabilitation de la place Mondésir, la ville de Bordeaux, celle de Mérignac, ainsi que Bordeaux Métropole ont lancé une démarche **de concertation le 12 mars 2024**. Cette concertation a été amorcée par la tenue d'un **forum participatif le 14 mars 2024** qui s'est déroulée à la salle de la Glacière de Mérignac dont les objectifs étaient de :

- Présenter la programmation et répondre aux questions des participants,
- Recueillir les avis et contributions des participants grâce à des stands participatifs.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de cette rencontre.

INTERVENANTS

Les élus :

- **CHAUSSET, Gérard** – Adjoint délégué au domaine public, aux espaces verts, aux mobilités et aux travaux – Mairie de Mérignac ;
- **JEANJEAN, Didier** – Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés – Mairie de Bordeaux ;
- **BOUSQUET-PITT, Pascale** – Maire adjointe de Caudéran.

L'équipe projet de Bordeaux Métropole :

- **DEFOUG, Anne-Hélène** – Chef de projets au Service aménagement urbain ;
- **FREYNET, François** – Adjoint au directeur général (pôle territorial ouest) de Bordeaux Métropole.

L'équipe projet du bureau d'études EMULSION :

- **KERHERVE, Maël** – Chargé d'études.

L'équipe d'animation de l'agence de concertation NEORAMA :

- **JOVELIN, Ophélie** – Cheffe de projet ;
- **DIJON, Bastien** – Consultant ;
- **MILLOT, Antoine** – Consultant.

DISCOURS INTRODUCTIFS

Gérard Chausset – Adjoint délégué au domaine public, aux espaces verts, aux mobilités et aux travaux – Mairie de Mérignac

Pascale Bousquet-Pitt – Maire adjointe du quartier Caudéran

Didier Jeanjean – Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés – Mairie de Bordeaux

Ce forum participatif a deux objectifs. Le premier est de présenter l'avancement du projet de réaménagement de la place Mondésir. Le second est de solliciter les riverains et usagers pour pouvoir intégrer leurs réflexions et leurs questions à ce projet. Le processus de concertation est essentiel pour nourrir le travail technique.

Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et celle de Mérignac investissent énormément dans les aménagements, notamment pour renaturer les rues et les écoles, ainsi que les entrées des villes. Plusieurs invariants ont donc déjà été définis pour l'aménagement de la place Mondésir :

1. **Privilégier les piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR) ;**
2. **Développer les transports en commun** pour qu'ils soient réguliers et se déplacent avec fluidité ;
3. **Sécuriser les déplacements des cyclistes** et éviter les conflits d'usage avec les automobilistes ;
4. **Mettre le stationnement au service des commerces et des riverains** et repenser la place de la voiture ;
5. **Végétaliser la place Mondésir ;**
6. **Faire de la place un espace de vie.**

LA CONCERTATION

Ophélie Jovelin – cheffe de projet NEORAMA

Une **concertation règlementaire est lancée depuis le mardi 12 mars 2024** afin de recueillir les avis et contributions de chacun sur le programme d'aménagement. Plusieurs modalités d'information et de participation sont ainsi mises à la disposition du public.

Pour s'informer, un **dossier de concertation** qui explique le contexte et la programmation, est consultable par tous. Les citoyens peuvent également participer *via* le **registre de concertation**. Le registre et le dossier de concertation sont disponibles en ligne sur :

- <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/reamenagement-de-la-place-mondesir-bordeaux-et-merignac>

Ou au format papier :

- À la mairie de Mérignac (60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny)
- À la mairie de quartier de Bordeaux-Caudéran (130 avenue Louis Barthou)
- Au pôle territorial ouest de la Métropole (10-12 rue des satellites au Haillan)
- Au pôle territorial Bordeaux de la Métropole [cité municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux]

Pour contribuer et échanger directement, un **premier forum participatif** s'est déroulé le jeudi **14 mars 2024**. Il sera suivi d'une **balade urbaine** sur la place Mondésir le jeudi **21 mars 2024** de 18h00 à 20h00. Des stands mobiles seront également organisés en avril afin d'aller directement à la rencontre des usagers de la place.

Après cette première phase de concertation, un travail technique sera réalisé pour préciser la programmation. Ce travail sera suivi d'une seconde phase de concertation pendant laquelle un **deuxième forum participatif** sera organisé. Cette phase devrait avoir lieu à l'**automne 2024**.

LA PROGRAMMATION

Anne-Hélène Defoug – cheffe de projets Bordeaux Métropole

1) Le calendrier

Le réaménagement de la place suit un schéma classique.

L'étape de **diagnostic** a permis d'identifier les problématiques et les besoins. Nous en sommes aujourd'hui à la **programmation**. Elle fixe les grandes orientations et intentions d'aménagement pour la place de demain. Les **études préliminaires**, prévues pour juillet 2024, viendront préciser la programmation et seront suivies par deux autres phases : la phase d'**avant-projet** à partir du 1^{er} semestre 2025 et la phase **PRO-projet** visant à déterminer les caractéristiques définitives du projet. Le projet sera ensuite **instruit** entre 2025 et 2026. La phase **chantier pourrait ainsi être entamée en mi-2026**, visant d'abord à réaménager le réseau, puis les infrastructures.



Maël Kerhervé – chargé d'études EMULSION

2) L'état initial

Cette place prend aujourd'hui un espace conséquent, alors qu'il s'agit principalement d'un carrefour. Au Nord, les trottoirs étroits rendent l'**accès aux commerces difficile**. Le parking au centre de la place accueille quant à lui les résidents alentours, mais également plus éloignés, ce qui **engorge le stationnement de la place**. Le square au sud est quant à lui un **espace peu végétalisé et difficilement accessible**. Au total, ce sont **48 places de stationnement** qui sont disponibles sur cette place (42 au centre et 6 au nord). Mondésir occupe aujourd'hui un rôle singulier dans la ville, à la fois **porte d'entrée** de Bordeaux dans un sens et de Mérignac dans l'autre, mais aussi une **rupture esthétique**, très goudronnée, guidée par et pour l'automobile. Le **stationnement désorganisé et le fort trafic automobile handicapent ainsi les commerces** et créent des nuisances.

3) Les invariants

Deux objectifs ont donc été définis et fixés pour « **faire de cet objet routier un objet urbain** ».

Le premier est d'en faire une **place vivante**. Cela signifie qu'il faut en faire **une place avec des qualités paysagères, urbaines et esthétiques**, mais aussi **élargir les trottoirs pour valoriser les commerces**. Par ailleurs, les **espaces verts doivent prendre le pas** sur le goudron en densifiant les plantations et un espace doit être créé pour envisager une **relocalisation du marché**. Cet objectif permettra à terme de **conforter la centralité de la place Mondésir** pour le quartier qui en serait alors redynamisé.

Le second objectif vise quant à lui à **développer l'accessibilité de la place** en **sécurisant les déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite (PMR)**, en **intégrant la place dans le Réseau Vélo Express (ReVE)** et en **développant des pistes cyclables**. Plus généralement, il s'agit de **développer l'intermodalité** de la place en conservant une présence des bus, mais également de **fluidifier les circulations par un carrefour en croix**. Enfin le **stationnement serait adapté pour servir l'activité commerciale** locale plutôt que de résoudre l'ensemble des problèmes de stationnement alentours.

4) Programmation

La programmation a été réalisée en prenant en compte l'état initial et les objectifs présentés ci-dessus.

Les grandes orientations sont catégorisées en plusieurs points : la façade nord, la façade sud, la mobilité.

Sur la façade nord :

- Prendre en compte le tissu de petits commerces local ;
- Valoriser la façade commerciale nord par un espace public de qualité et support d'usages ;
- Anticiper l'arrivée de nouveaux logements sur le site (deux projets de 29 et 14 logements) ;
- Maintenir l'accès aux entrées charretières.

Sur la façade sud :

- Étendre et révéler le bosquet au sud-est, renforcer son potentiel paysager et développer ses usages ;
- Accueillir éventuellement le marché du dimanche matin (60 étals, 3500m², actuellement sur le parking du Auchan).

Les mobilités :



- Déployer une infrastructure cyclable continue et aux standards « ReVE » (Réseau Vélo Express, deux pistes unidirectionnelles de 2,5m) entre les avenues de la Marne à l'ouest, et les avenues de la République et Arès à l'est ;
- Raccorder dans de bonnes conditions les infrastructures cyclables des autres axes ;
- Rendre accessible et sécuriser la place pour les piétons et les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Assurer le passage et l'arrêt des bus, sans perturbation du trafic ;
- Maintenir autant que possible un trafic automobile fluide, lisible et sécurisé ;
- Maintenir une offre de stationnement minute de proximité.

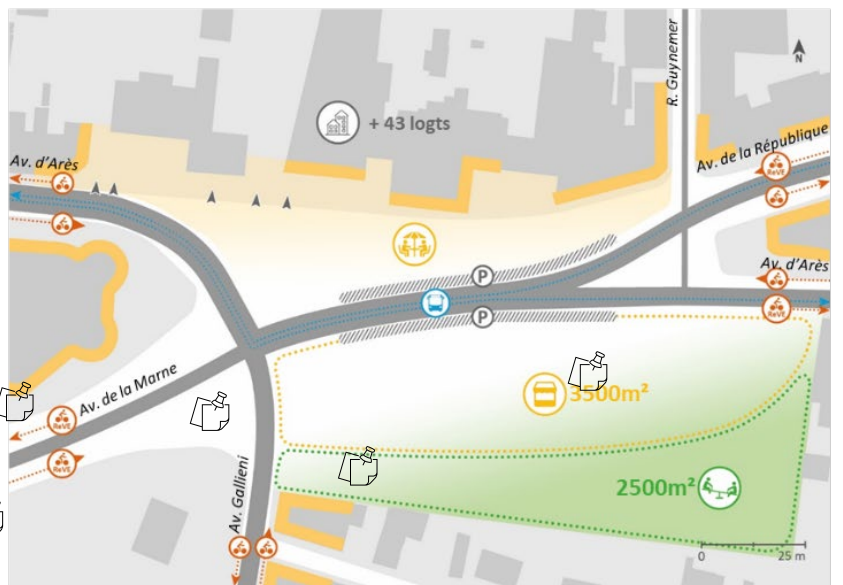
Synthèse de la programmation :

La façade nord

-  Commerces
-  Valoriser les commerces par l'espace public
-  Nouveaux logements
-  Entrées charretières

La façade sud

-  Renforcer les qualités paysagères et les usages du square
-  Permettre l'accueil du marché



Les mobilités

-  Itinéraires cycles (ReVE ; autres)
-  Trafic automobile
-  Stationnement minute

LES STANDS THÉMATIQUES

Pour favoriser la participation des riverains et usagers, **trois stands thématiques** ont été mis en place sur lesquels chacun pouvait apposer des **post-it avec ses remarques, questions, avis, etc.**

Vos usages actuels de la place



Vos habitudes en matière de consommation / loisirs

Vos habitudes en matière de mobilités

Votre perception des espaces verts


Votre vision de la place demain


Consommation et loisirs


Mobilités et déplacements

Végétation et espaces verts

Vos idées concernant les usages et l'animation et l'animation de la place du marché







Voici l'analyse qui a pu être faite des contributions.

Stands 1 et 2 : Les usages actuels et futurs de la place Mondésir

Les contributions étaient classées en 3 thèmes :

- **Les loisirs et la consommation**
- **La mobilité et les déplacements**
- **La végétalisation et les espaces verts**

En plus de leurs usages actuels qu'ils notaient sur les post-it du premier stand, les participants pouvaient également **les localiser sur une carte de la place Mondésir** :

- Les gommettes roses indiquent les espaces de loisirs et de consommation
- Les gommettes jaunes illustrent les habitudes de déplacement
- Les gommettes vertes précisent les espaces verts et de végétalisation du secteur.



Le tableau ci-dessous retranscrit **l'ensemble des post-it** collés par les participants. Lorsqu'une même idée a été exprimée par plusieurs citoyens, le nombre est indiqué :

	LES USAGES ACTUELS	LES USAGES SOUHAITÉS
--	---------------------------	-----------------------------

Loisirs et consommation	Un accès difficile aux commerces (files d'attentes sur les trottoirs et terrasses désagréables) [x2]	
	La boulangerie, le marché du dimanche et le supermarché accessibles à pied	Avoir une crèche [x3]
		Plus de commerces (fromagerie, boucherie, poissonnerie, fleuriste, primeur, guinguette, café) [x6]
	La station de lavage crée des nuisances quotidiennes	Avoir des équipements sportifs (Basket et foot [x2], de pétanque [x2], skate / BMX / rollers / trottinette [x3])
Mobilité et déplacements	Un sentiment d'insécurité des cyclistes qui partagent la voirie avec les automobilistes [x3]	Aménager des voies sécurisées pour les vélos et piétons [x1]
		Développer les parkings à vélos [x2] et proposer une station à outil pour réparer son vélo
		Faire évoluer les voies Ouest en sens unique comme à l'Est [x2]
	Des problèmes de stationnement devant les commerces, notamment sur l'avenue Ares [x2]	Avoir des stationnements limités et pour les commerces [x3]
		Développer des zones de covoiturage Ne pas supprimer trop de places [x2]
	Une accessibilité difficile pour les piétons, les poussettes et les PMR : trottoirs étroits (rue Gallieni) [x3]	Avoir des bateaux pour les PMR avant même le début des travaux
		Élargir les trottoirs [x3]
	Les rues adjacentes sont utilisées pour couper et contourner la place (Grondel, Mirabeau, Berlet, Guynemer) [x2]	Avoir la rue Guynemer en bidirectionnelle pour les riverains
		Ne pas empêcher la circulation des voitures sur l'avenue de la République
	Des vitesses de circulation importantes en raison de la droiture de la voirie [x2]	Ajouter des ralentisseurs
Mettre en place des zones 30 [x2] Installer des radars aux feux tricolores		
Des transports en commun souvent en retard		
Végétalisation et espaces verts	L'espace vert présent est jugé comme n'étant pas agréable Pas agréable [x2] et manquant de couleurs	Un grand parc où l'on puisse se reposer, avec une guinguette ou encore des chaises fixées (comme à Saint-Augustin)

	La végétalisation est qualifiée comme insuffisante [x2] car il n'y a pas assez de plantation en plein terre et d'arbres	Avoir plus d'espaces verts sécurisés (éclairage) [x3] Ouvrir le fond de l'espace vert actuel vers l'arrière des parcelles entre les rues d'Arès et des Lavoirs
	Le manque d'entretien des espaces verts est souligné	

Stand 3 : Vos propositions pour la potentielle future place du marché et l'espace vert

Ce troisième stand avait pour objectif de recueillir les contributions pour l'**espace public de la façade sud**.

Celui-ci pourrait accueillir le marché dominical et l'espace vert actuel pourrait être agrandi et réaménagé.



Sur l'aménagement des espaces publics :

- Travailler les espaces publics situés à proximité d'Auchan et les commerces (banques et La Poste)
- Avoir une cohérence avec les nouveaux espaces situés à côté de la maison des habitants de la Glacière
- Créer un parking relais en amont de la place Mondésir
- Proposer des aménagements artistiques (ex de Florence et Barcelone)
- Sécuriser les espaces publics

Sur l'espace qui pourrait accueillir le marché et l'espace vert :

- Concevoir un aménagement modulable pouvant accueillir le marché le dimanche et le reste du temps des événements (un kiosque pour la musique ou les spectacles).
- Favoriser la végétalisation de l'espace
- Délimiter les espaces proposant des usages différents

Certains souhaitent que le marché conserve sa place actuelle tandis que d'autres souhaitent le voir bouger. Toutefois, cet espace doit être modulable pour pouvoir l'investir la semaine (place du marché végétalisée). L'exemple des halles de Talence a également été cité.

Des propositions d'aménagements :

- Aménager des tables de pique-nique
- Installer un Pumptrack (piste en boucle pour VTT ou BMX)
- Installer du mobilier urbain innovant permettant de créer du lien avec la nature
- Créer un parc à chien
- Aménager un bouloir
- Aménager une guinguette
- Réaliser un espace de jeux pour enfants
- Créer une crèche
- Installer un terrain sportif pour les enfants et les jeunes
- Aménager un espace de restauration
- Interdire les voitures sur les trottoirs

Le parc Lussy a été pris en exemple car il propose un espace pour les enfants, un parc à chien, un espace pour la pétanque et des bancs.

1) Questions et remarques diverses

Sur les mobilités :

- Comment accéder à la Rue Guynemer depuis Mérignac ?
- Serait-il possible d'ajouter des bateaux pour les PMR (trottoir en pente) avant même de commencer les travaux ? La circulation quotidienne m'est déjà difficile.
- Une voie spécifique pour le bus 1 devant le centre d'imagerie ?

Sur la végétalisation :

- Il y a un grand mur blanc qui réfléchit la chaleur sur la construction Dumez à côté du parking Manpower. Serait-il possible de le végétaliser ?
- Le marché a son espace aujourd'hui. Pourquoi ne pas végétaliser davantage cette place ?

Sur la circulation et le stationnement automobile :

- Comment les habitants de la Rue Guynemer vont faire pour rentrer chez eux ? Un contre-sens riverain pour accéder Rue Grondel et allée Mirabeau ?
- Comment seront régulés les nouveaux axes automobiles ? (feux, rond-point, priorités à droite)
- Comment accéder à la Rue Guynemer depuis Mérignac ?
- Comment revenir vers Bordeaux depuis l'avenue d'Arès ?
- Vigilance sur la réduction des places de stationnement.
- Est-il prévu de sécuriser la sortie de la rue des Lavois sur l'avenue Gallieni ? Que ce soit à gauche ou à droite, la visibilité est quasi nulle et accidentogène.

Sur le réaménagement :

- Pour la place et l'espace vert, est-ce qu'il y a besoin de démolir des maisons ? Est-ce qu'il y a suffisamment d'espace ?
- Quid de l'annexe de la mairie ?
- Réfléchir au-delà de la place.
- Il y a beaucoup d'eau dans le square et au carrefour République/Mondésir lorsqu'il pleut.
- Est-ce que l'avenue d'Arès, pénétrant dans Bordeaux, au Sud-Est de la place, sera toujours à deux voies ? (une pour les bus et une pour les voitures)
- Ce n'était pas vraiment une place. Donc il y a beaucoup à faire pour lui donner cette ambition.
- Prévoyez-vous de gérer les eaux de la Devèze et du versant Caudéran ? Car la chaussée s'affaisse depuis plus de 10 ans

Sur le projet d'Idéal Groupe au 295 Rue d'Arès :

- Le collectif Guynemer a perdu son recours contre Idéal Groupe en 2023 (projet immobilier avenue d'Arès qui détruit un espace végétal derrière les habitations). Où en est ce projet contre-nature ?
- Serait-il possible de préempter l'espace privé végétalisé pour garder la végétation au nord de la place Mondésir et à l'ouest de Guynemer ?
- Le collectif Guynemer pourrait-il avoir accès à une carte plus large pour étudier la question avec une plus grande échelle ?

Sur la concertation :

- Il y a trop peu de jeunes au forum.
- Agrandir l'échelle des cartes pour mieux prendre en compte ce qui existe déjà autour de la place.

2) Remarques et réponses des élus à la lecture

Après avoir lu les remarques et les questions des usagers et des riverains, les élus Gérard Chausset et Didier Jeanjean ont réagi à quelques-unes d'entre elles. Ils ont d'abord conclu qu'une vision relativement apaisée se dégageait des remarques faites dans les stands, que le changement était souhaité, notamment en faveur des mobilités douces et de la végétalisation. Enfin, les élus sont revenus sur le cas de la relocalisation du marché en précisant que même s'il n'y avait pas de demande aujourd'hui pour déplacer le marché, son emplacement étant privé, son devenir dépendait des évolutions souhaitées par Auchan. Il est par conséquent utile de prévoir une solution de repli à un autre endroit.

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Un troisième temps, à la suite de la présentation puis des stands thématiques, consistait à donner aux riverains et usagers la possibilité d'**échanger avec les élus** en leur posant directement des questions.

Question 1 : *Dans le cas de gros orages, un versant de Mondésir risque d'être inondé. La Devèze circulant sous la zone, depuis au moins 10 ans, engendre un affaissement de la chaussée. L'avez-vous pris en compte ?*

Anne-Hélène Defoug : Ce point va être pris en compte par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'élaboration du projet.

Question 2 : *Est-ce que vous avez une idée du prix total des travaux ?*

Gérard Chausset : Le prix total des travaux est estimé entre 3 et 5 millions d'euros.

Question 3 : *Ils ont placé un grillage dans la rue entre l'est de l'Avenue d'Arès et l'Avenue de la République, alors que cela permettait de passer facilement à vélo. Pourquoi ?*

Didier Jeanjean : Le grillage a été placé sur une parcelle privée. Le propriétaire a choisi de clôturer son terrain.

Question 4 : *Quand on vient de l'Avenue de la République, est-ce qu'on aura la possibilité de repartir Avenue d'Arès ?*

Gérard Chausset : Oui, il sera possible de tourner.

Question 5 : *Des statistiques ont-elles déjà été produites sur le trafic ?*

François Freynet, adjoint au directeur général (pôle territorial ouest) de Bordeaux Métropole : Par jour, on compte :

- 13 000 voitures sur l'avenue d'Ares.
- 9000 voitures Avenue de la République.
- 9000 voitures sur la partie est de l'avenue d'Ares.
- 3000 voitures sur la rue Guynemer.

Pour les cyclistes, on compte 3829 passages par jour. Toutes les données de Bordeaux Métropole sont disponibles sur le site de Bordeaux Métropole (<https://sedeplacer.bordeaux-metropole.fr/en-voiture/trafic-routier/comptages-annuels-vehicules>).

Question 6 : *Comment vous allez gérer le carrefour en croix ?*

Anne-Hélène Defoug : Le carrefour sera géré par des feux de signalisation.

Question 7 : *Dans les différents scénarios, est-ce que celui d'un tunnel a été envisagé ?*

Gérard Chausset : La solution de la trémie n'est pas envisagée car le coût serait extrêmement important et cela donnerait un caractère incitatif au trafic automobile et ne réglerait pas le problème.

Je ne suis pas urbaniste mais sur un trafic de 10000 par jour ça s'étudie. Et pourquoi vous ne travaillez pas main dans la main avec Auchan ?

Gérard Chausset : Nous échangeons régulièrement avec Auchan. Toutefois, nous ne savons pas s'ils vont rester indéfiniment à cet emplacement. Ainsi, nous devons concevoir le réaménagement de la place sans être dépendant d'Auchan, et notamment pour le marché.

Didier Jeanjean : Aménager une trémie donnerait la possibilité d'augmenter le trafic routier et donnerait l'image d'un trafic fluide. Aujourd'hui, nous voulons rééquilibrer les modes de déplacements en donnant davantage de place aux transports en commun et aux mobilités douces. De plus, aménager une trémie nécessite de faire d'importantes études et un coût de construction important (entre 15 et 20 millions d'euros).

Remarque 8 : *C'est une remarque sur l'état actuel de la place. Au final, on dirait que vos prédécesseurs ont gagné la partie puisqu'il n'y a jamais de bouchons, même aux heures de pointe.*

Gérard Chausset : Il y a effectivement peu de bouchons sur la place. Toutefois, il y a des enjeux de stationnement pour les commerces et des conflits d'usages à gérer entre piétons, vélos et voitures.

Parce que finalement, votre projet vise le bus uniquement. Et on peut se tromper fort. Parce qu'on peut penser que les prochaines automobiles seront moins bruyantes, moins polluantes, etc.

Gérard Chausset : L'objectif est de rééquilibrer les différents modes de transports entre eux : voitures, vélos, piétons. Il ne s'agit donc pas de supprimer la voiture. Plusieurs retours d'expérience montrent que des changements sont positifs : la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine, l'interdiction des voitures sur le Pont de pierre.

Mais un croisement en croix, un carrefour classique, c'est un peu ce qui a motivé mon intervention. C'est un peu revenir au passé.

Didier Jeanjean : Il ne faut remplacer la voiture par la voiture, il faut changer les usages et accompagner la transformation de ces derniers : réduire la place de la voiture et laisser plus de place aux piétons, aux transports en communs et aux mobilités douces.

CONCLUSION

La concertation autour du réaménagement de la place se poursuit, pour plus d'informations sur le projet, les rendez-vous de concertation ou pour donner votre avis, rendez-vous sur le site de la participation :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/reamenagement-de-la-place-mondesir-bordeaux-et-merignac>

RETOURS SUR...

LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

VIS-À-VIS DU FORUM PARTICIPATIF

Le nombre total de participants au forum était de **86 personnes**. Parmi eux, 46 ont répondu aux questionnaires de satisfaction à l'issue du forum, soit un **taux de retour de 53 %** (similaire au taux habituellement rencontré sur d'autres réunions). La **moitié habite Mérignac**, tandis que **38 %** d'entre eux vivent à **Bordeaux**.

Sur l'organisation de la réunion

Sur l'ensemble des répondants, **49 %** se disent **très satisfaits** de l'organisation du forum, **43 % satisfaits**. **92 %** des répondants **reviendraient à une réunion** organisée de la même façon.

Sur l'information transmise

60 % des répondants **ne connaissaient pas** le projet avant de se rendre au forum.

98 % des répondants estiment que la présentation leur a permis **d'en savoir plus** sur le projet et **74 %** l'ont jugée complète.

Sur les conditions des échanges

Les conditions des échanges avec les participants ont, de plus, été appréciées : **81 %** des répondants jugent que « **toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer ont pu le faire** » et **89 %** soutiennent que « **les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute** de tous les arguments exposés par les participants ».